



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DU CONSEIL COMMUN
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉR**

Envoyé en préfecture le 09/07/2019
Reçu en préfecture le 09/07/2019
Affiché le
ID : 033-200070092-20190701-2019_07_157-DE

SÉANCE DU 1 JUILLET 2019

2019-07-157 - 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 25 juin 2019

L'an deux mille dix-neuf le un juillet à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes - 18 avenue de l'Europe à Bayas (33230), sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Chantal GANTCH , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Alain ARNOUD , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Chantal DUGOURD , Héléne ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Bruno LAVIDALIE , Pierre MALVILLE , Alain MAROIS , Pierre-Jean MARTINET , Armand BATTISTON , Gérard MOULINIER , Patrick NIVET , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Christian ROBIN , Laurence ROUEDE , Annie ROY , James SEYNAT , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

Absents :

Jean-Philippe LE GAL, Gabi HOPER, Kléber AUDINET, Jean Claude ABANADES, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Philippe DURAND-TEYSSIER, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Loïc MAGNAN, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, Francis PEJEAN, Armand REIS-FILIPPE, Monique MEYNARD

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jacques LEGRAND pouvoir à Philippe BUISSON, Michel MILLAIRE pouvoir à Jean-Luc BARBEYRON, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Laurent DE LAUNAY pouvoir à Laurence ROUEDE, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, David RESENDÉ pouvoir à David REDON , Agnès SEJOURNET pouvoir à Monique JULIEN

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

POLITIQUE DE LA VILLE, INSERTION ET CISPD
CONTRAT DE VILLE QUARTIER DU CENTRE DE COUTRAS
D'ACTIONS SUBVENTIONNÉES DANS LE CADRE DE L'APP

Sur proposition de Monsieur Thierry MARTY, Vice-président en charge de la Politique de la Ville, Insertion et CISPD

Vu la délibération n° 2015-06-088 du Conseil communautaire de La Cali relative à la signature du Contrat de Ville de Coutras au titre de la Politique de la Ville pour la période 2015-2020, autorisant le Président à signer le Contrat de Ville,

Vu l'appel à projet lancé en novembre 2018 par la Mission Ville de la Préfecture de la Gironde, La Cali et la Ville de Coutras au titre de la Politique de la Ville pour le financement d'actions s'inscrivant dans les objectifs opérationnels du Contrat de Ville.

Dans le cadre de cet appel à projet, la mobilisation des associations est cette année encore importante et démontre la volonté de participer activement à l'amélioration de la situation des habitants du quartier en mettant à profit leurs savoirs-faire. Après instruction conjointe, 26 projets ont été retenus dont 4 nouveaux.

Il convient de rappeler que :

- un projet peut être financé par une, deux ou les trois institutions au regard des compétences et priorités respectives de chacune,
- les projets peuvent être soutenus par l'Etat, La Cali et la Ville de Coutras au titre de leurs crédits spécifiques dédiés à cet appel à projet ou au titre de leurs autres dispositifs de financement de droit commun,
- les porteurs de projets sont tenus de solliciter d'autres co-financeurs en plus de la Mission Ville de l'État, La Cali et la Ville de Coutras.

En l'occurrence, les crédits spécifiques alloués dans le cadre de cet appel à projet à l'ensemble des 26 actions sont de 58 000€ pour la Préfecture de la Gironde, 10 000€ pour La Cali et 11 200€ pour la Ville de Coutras.

La Cali a fléché son soutien au titre de ses crédits spécifiques sur 7 actions dont 2 nouvelles tel que proposé ci-après :

Axe	Opérateur	Action	Descriptif de l'action	Coût prévisionnel	La Cali	Coutras	Mission Ville / Etat	Autres : CR – Caf – CD33, etc.
Cohésion sociale	Imagin' actions	Bien-être solidaire pour tous	Organisation d'ateliers collectifs et RDV personnalisé afin d'aider les participants à reprendre confiance en eux et à valoriser leur image personnelle et professionnelle. 80 ateliers collectifs (sur l'hygiène alimentaire - physique)	64 104€	2 000€	800€	2 000€	59 304€
	Imagin' actions	Coup de pouce numérique	Animation de 40 ateliers collectifs numériques. Découverte de l'outil informatique traitement de texte, saisie courrier, CV, recherche offres d'emplois, création d'une adresse mail, naviguer sur internet Découverte des réseaux sociaux.	28 000€	2 000€	800€	4 000€	21 200€

Axe	Opérateur	Action	Descriptif de l'action	Coût prévisionnel	La C.	Etat	CD33, etc.	
Éducation	Court aux trousses	Viens en Vacances Vidéo	Entourés d'une équipe de professionnels du cinéma, 15 jeunes participeront sur plusieurs postes de production à la réalisation d'un film.	42 832€	1 000€	1 700€	3 200€	36 932€
	Adora	Parcours de découverte des métiers	Découverte des métiers à travers des rencontres avec des professionnels ou des visites d'entreprises pour aider les collégiens du collège de Coutras dans leur recherche de stage et leurs projets d'orientation	23 000€	1 000€	800€	2 500€	18 700€
Dév. éco et emploi	Alter Ego Conseil	Auto-école solidaire	Mise en place d'une auto-école sociale et solidaire qui agira sur Coutras et offrira un accompagnement personnalisé.	29 316€	1 500€	800€	7 000€	20 016€
	Adora	Parcours de découverte entreprises du territoire	Faire découvrir les entreprises du territoires, leurs métiers, faire tomber les stéréotypes de la part des entreprises et de bénéficiaires, construire de nouvelles représentations professionnelles.	23 000€	1 000€	0€	1 500€	20 500€
	CCI Bordeaux	Encourager la dynamique entrepreneuriale et pérenniser le tissu commercial sur Coutras	Maintenir et développer le commerce de proximité sur le QPV en 2 actions opérationnelles : le soutien aux activités récentes et la préservation de la diversité commerciale.	10 000€	1 500€	-	3 000€	5 500€
Total				220 252€	10 000€	4 900€	23 200€	182 152€

Vu l'avis de la Commission Politique de la Ville, Insertion et CISPD du 21 mai 2019,
 Vu l'avis du Bureau communautaire du 17 juin 2019,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser les subventions aux opérateurs telles que présentées dans le tableau de programmation,
- signer une convention d'objectifs et tous les documents afférents avec chaque opérateur.

Imputation budgétaire : Chapitre 65 – compte 6574 – service gestionnaire et destinataire VILL0 – fonction 520

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le 9 juillet 2019
 Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
 Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
 Philippe BUISSON, Président
 de la Communauté d'Agglomération du Libournais



Envoyé en préfecture le 09/07/2019

Reçu en préfecture le 09/07/2019

Affiché le

SLOW

ID : 033-200070092-20190701-2019_07_157-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DU CONSEIL COMMUN
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉR**

Envoyé en préfecture le 09/07/2019
Reçu en préfecture le 09/07/2019
Affiché le
ID : 033-200070092-20190701-2019_07_158-DE

SÉANCE DU 1 JUILLET 2019

2019-07-158 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78
Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 25 juin 2019

L'an deux mille dix-neuf le un juillet à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes - 18 avenue de l'Europe à Bayas (33230), sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Chantal GANTCH , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Alain ARNOUD , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Chantal DUGOURD , Héléne ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Bruno LAVIDALIE , Pierre MALVILLE , Alain MAROIS , Pierre-Jean MARTINET , Armand BATTISTON , Gérard MOULINIER , Patrick NIVET , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Christian ROBIN , Laurence ROUEDE , Annie ROY , James SEYNAT , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

Absents :

Jean-Philippe LE GAL, Gabi HOPER, Kléber AUDINET, Jean Claude ABANADES, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Philippe DURAND-TEYSSIER, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Loïc MAGNAN, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, Francis PEJEAN, Armand REIS-FILIFE, Monique MEYNARD

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jacques LEGRAND pouvoir à Philippe BUISSON, Michel MILLAIRE pouvoir à Jean-Luc BARBEYRON, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Laurent DE LAUNAY pouvoir à Laurence ROUEDE, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, David RESENDÉ pouvoir à David REDON , Agnès SEJOURNET pouvoir à Monique JULIEN

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

POLITIQUE DE LA VILLE, INSERTION ET CISPD
CONTRAT DE VILLE DU QUARTIER DU CENTRE DE COU
D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2019 À L'ASSOCIATION CONSEIL
CITOYEN DE COUSTRAS

Envoyé en préfecture le 09/07/2019 - 2/2
Reçu en préfecture le 09/07/2019
Affiché le
ID : 033-200070092-20190701-2019_07_158-DE

Sur proposition de Monsieur Thierry MARTY, Vice-président en charge de la Politique de la Ville, Insertion et CISPD

Vu l'article 7 de la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine et qui prévoit la création de Conseil Citoyen dans les quartiers prioritaires,

Vu la délibération n° 2015-06-088 du Conseil communautaire de La Calviat relative à la signature du Contrat de Ville de Coutras au titre de la Politique de la Ville pour la période 2015-2020, autorisant le Président à signer le Contrat de Ville,

Vu l'arrêté préfectoral du 20 avril 2015 portant reconnaissance par le représentant de l'Etat du Conseil Citoyen du quartier prioritaire de la politique de la ville de « Centre » de Coutras,

Vu la déclaration de création de l'association Conseil Citoyen de Coutras en Sous-Préfecture de Libourne en date du 22 juin 2015,

A ce titre, et afin de permettre le fonctionnement de l'association Conseil Citoyen de Coutras et tout particulièrement, favoriser l'initiative citoyenne et associer les habitants à la construction du projet de quartier Politique de la Ville, il est proposé de lui allouer une subvention de 1 500 €.

Vu l'avis de la Commission Politique de la Ville, Insertion et CISPD du 21 mai 2019,

Vu l'avis du Bureau communautaire du 17 juin 2019,

Après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser une subvention à l'association Conseil Citoyen de Coutras à hauteur de 1 500 €,
- signer la convention d'objectifs et tous les documents afférents avec l'association Conseil Citoyen de Coutras.

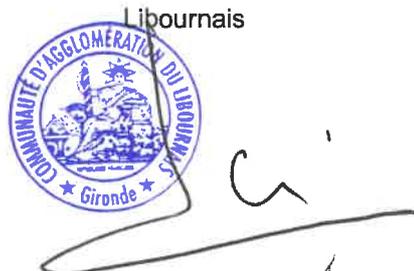
Imputation budgétaire : Chapitre 65 – compte 6574 – service gestionnaire et destinataire VILLO – fonction 520

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le
Fait à Libourne 9 juillet 2019

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais





**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DU CONSEIL COMMUN
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉR**

Envoyé en préfecture le 09/07/2019
Reçu en préfecture le 09/07/2019
Affiché le
ID : 033-200070092-20190701-2019_07_159-DE

SÉANCE DU 1 JUILLET 2019

2019-07-159 - 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 25 juin 2019

L'an deux mille dix-neuf le un juillet à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes - 18 avenue de l'Europe à Bayas (33230), sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Chantal GANTCH , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Alain ARNOUD , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Chantal DUGOURD , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Bruno LAVIDALIE , Pierre MALVILLE , Alain MAROIS , Pierre-Jean MARTINET , Armand BATTISTON , Gérard MOULINIER , Patrick NIVET , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Christian ROBIN , Laurence ROUEDE , Annie ROY , James SEYNAT , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

Absents :

Jean-Philippe LE GAL, Gabi HOPER, Kléber AUDINET, Jean Claude ABANADES, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Philippe DURAND-TEYSSIER, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Loïc MAGNAN, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, Francis PEJEAN, Armand REIS-FILIPPE, Monique MEYNARD

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jacques LEGRAND pouvoir à Philippe BUISSON, Michel MILLAIRE pouvoir à Jean-Luc BARBEYRON, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Laurent DE LAUNAY pouvoir à Laurence ROUEDE, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, David RESENDÉ pouvoir à David REDON , Agnès SEJOURNET pouvoir à Monique JULIEN

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

POLITIQUE DE LA VILLE, INSERTION ET CISPD
COHESION SOCIALE : VERSEMENT DE SUBVENTION AU TITRE DE LA 1ÈRE
PHASE DE PROGRAMMATION 2019

Sur proposition de Monsieur Thierry MARTY, Vice-Président en charge de la Politique de la Ville, Insertion et CISPD

Vu la délibération n°2017-03-083 du Conseil communautaire de La Cali autorisant d'une part le Président à signer la Convention Territoriale Globale de services aux familles 2017-2020, ci-après dénommée CTG ; et d'autre part l'attribution d'une enveloppe financière annuelle spécifique,

Vu la signature de la CTG 2017-2020 et de son avenant n°1 en date du 6 juin 2017,

La CTG définit un cadre de coopération partenariale avec la Caf, la Msa et le Département de la Gironde permettant de bénéficier d'une vision transversale et partagée des enjeux en matière sociale, éducative et familiale afin d'aborder les besoins des habitants dans leur globalité.

La CTG se veut donc être un outil au service de la politique de cohésion sociale de La Cali qui permet d'engager des réflexions interinstitutionnelles en vue de développer de nouvelles actions sur le territoire ou de repenser et adapter celles existantes pour mieux correspondre aux besoins des habitants.

Au titre de la cohésion sociale, La Cali propose de soutenir 5 projets communautaires pour la 1^{ère} phase de programmation de cette année, tel que présenté ci-après :

Opérateur	Action	Descriptif de l'action	Coût total Prév.	La Cali	Etat / CGET	Ville Coutras	CAF	Dép. 33	Autres
PLIE du Libournais	L'emploi à l'horizon	Action de sensibilisation aux métiers administratifs à partir d'un support concret (les Mongolfiades de St Emilion) afin d'apprendre les bases. Objectif : 10 personnes	9 000€	750€	-	-	-	7 000€	1 250€
PLIE du Libournais	Food Trucks de l'emploi	Action de sensibilisation aux métiers d'agents de restauration à partir d'un support concret (food truck) afin d'acquérir les prérequis nécessaires. Objectif : 10 personnes	9 000€	750€	-	-	-	7 000€	1 250€
Mission Locale du Libournais	Ateliers vitalité auprès des jeunes	3 ateliers collectifs de 4,5 jours de sensibilisation des jeunes à l'importance du bien-être dans leur parcours d'insertion et de prévention à la santé Objectif : 3 x 10 jeunes	8 649€	1 500€	-	-	-	-	7 149€
Coop' Alpha	Coopérative Jeunesse de Services (CJS)	Accompagner l'expérience de l'entrepreneuriat grandeur nature « learning by doing » auprès d'un groupe de jeunes de 16-18ans Objectif : 15 jeunes	35 300€	2 500€	4 000€	1 000€	2 400€	2 400€	23 000€
CIDFF	Remobilisation public féminin	Parcours de 4 mois d'ateliers collectifs auprès de femmes en difficultés d'insertion afin de lever les freins et développer l'autonomie et la resocialisation Objectif : 12 femmes	13 300€	2 500€	1 500€	500€	-	4 000€	4 800€
TOTAL			75 249€	8 000€	5 500€	1 500€	2 400€	20 400€	37 449€

Vu l'avis de la Commission Politique de la Ville, Insertion et CISPD du 21 mai 2019,

Vu l'avis du Bureau communautaire du 17 juin 2019,

Après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant :

- à verser les subventions aux opérateurs telles que présentées dans le tableau de programmation ci-dessus,
- à signer une convention d'objectifs et tous les documents afférents avec chaque opérateur.

Imputations budgétaires :

Chapitre 65 – compte 6574 – service gestionnaire et destinataire VILLO – fonction 520

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le
Fait à Libourne **9 juillet 2019**

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



Envoyé en préfecture le 09/07/2019

Reçu en préfecture le 09/07/2019

Affiché le



ID : 033-200070092-20190701-2019_07_159-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DU CONSEIL COMMUN
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉR**

Envoyé en préfecture le 09/07/2019
Reçu en préfecture le 09/07/2019
Affiché le
ID : 033-200070092-20190701-2019_07_160-DE

SÉANCE DU 1 JUILLET 2019

2019-07-160 – 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 25 juin 2019

L'an deux mille dix-neuf le un juillet à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes - 18 avenue de l'Europe à Bayas (33230), sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Chantal GANTCH , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Alain ARNOUD , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Chantal DUGOURD , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Bruno LAVIDALIE , Pierre MALVILLE , Alain MAROIS , Pierre-Jean MARTINET , Armand BATTISTON , Gérard MOULINIER , Patrick NIVET , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Christian ROBIN , Laurence ROUEDE , Annie ROY , James SEYNAT , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

Absents :

Jean-Philippe LE GAL, Gabi HOPER, Kléber AUDINET, Jean Claude ABANADES, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Philippe DURAND-TEYSSIER, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Loïc MAGNAN, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, Francis PEJEAN, Armand REIS-FILIPPE, Monique MEYNARD

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jacques LEGRAND pouvoir à Philippe BUISSON, Michel MILLAIRE pouvoir à Jean-Luc BARBEYRON, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Laurent DE LAUNAY pouvoir à Laurence ROUEDE, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, David RESENDÉ pouvoir à David REDON , Agnès SEJOURNET pouvoir à Monique JULIEN

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

POLITIQUE DE LA VILLE, INSERTION ET CISPD

ASSOCIATION PLIE DU LIBOURNAIS : COTISATION 2019

Envoyé en préfecture le 09/07/2019
Reçu en préfecture le 09/07/2019
Affiché le 
ID : 033-200070092-20190701-2019_07_160-DE

Sur proposition de Monsieur Thierry MARTY, Vice-président en charge de la Politique de la Ville, de l'Insertion et du CISPD,

La Communauté d'agglomération du Libournais (La Cali) adhère à l'Association Intercommunale « Plan Libournais d'Insertion par l'Economique », structure d'animation et de gestion du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) du Pays du Libournais créée depuis 1996.

Le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) a pour ambition de favoriser le retour à l'emploi stable et durable des personnes exclues du marché du travail. Pour cela, une équipe de 10 intervenants à l'échelle du Grand Libournais accompagne les personnes prises en charge par le dispositif comme suit : 8 référents de parcours et 2 chargés de relations entreprises.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, La Cali assure le portage de 7 de ces postes (5 référents de parcours et 2 chargés de relations entreprises) qui interviennent uniquement à l'échelle de l'agglomération.

Les référents de parcours assurent un accompagnement individualisé et renforcé vers l'emploi. Il s'agit donc principalement :

- d'assurer des fonctions d'accueil, de conseil et de suivi des participants,
- d'accompagner dans la proximité chaque participant jusqu'à 6 mois après son intégration à l'emploi,
- de coordonner toutes les démarches liées au parcours d'insertion du participant en mobilisant l'ensemble de compétences et moyens nécessaires en matière de mobilité, formation, etc.

Les chargés de relations entreprises agissent en complément de l'action des référents de parcours en mettant en place des actions orientées vers l'emploi :

- favoriser les rencontres entre des employeurs potentiels et les participants du PLIE autour d'actions spécifiques ou partenariales : visites d'entreprises, tables rondes, entretiens relais, essais en milieu de travail, Forums..., etc.
- faciliter les mises en relation des participants du PLIE sur des offres d'emploi collectées auprès des employeurs et/ou partenaires du SPE-P,
- informer les participants du PLIE des opportunités du territoire : Emploi, Economie, etc.

Pour ce faire, chaque participant intégré par un référent PLIE se verra également bénéficiaire de l'offre de services des Chargé(e)s de Relations Entreprises

En 2018, parmi les éléments de bilan du PLIE à l'échelle de La Cali, il convient de retenir les points suivants :

Les référents de parcours et les chargés de relations entreprises ont accompagné 353 participants :

- 164 nouveaux dont 73% de femmes,
- 407 étapes emploi-formation ont été réalisées,
- Le taux de sortie positive (emploi et qualification) est de 53%,
- 83 offres d'emploi ont été collectées.

Les données présentées par le PLIE du Libournais sur les caractéristiques sociales et économiques de ses participants attestent de la nécessité d'assurer une offre d'accompagnement renforcée vers l'emploi. Aussi, il est proposé de reconduire l'adhésion au titre de l'année 2019 et l'attribution d'une cotisation à l'association du PLIE. Ainsi, la cotisation pour l'année 2019 s'élève à 98 198,40 € soit 1,06 € par habitant sur la base de 92 640 habitants.

Le PLIE a bénéficié d'une avance sur cotisation en janvier 2019 d'un montant de 70 583,33 € équivalant à 75% de la cotisation versée en 2018. Ainsi, il convient de procéder au versement du solde, soit 27 615,07 €.

Vu l'avis de la Commission Politique de la Ville, Insertion et CISPD du 2 avril 2019,
Vu l'avis du Bureau communautaire du 17 juin 2019,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir) et 1 non participant (Fabienne FONTENEAU)

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- attribuer une cotisation d'un montant de 98 198,40 € pour l'année 2019 au PLIE du Libournais,
- verser le solde de la cotisation annuelle s'élevant à 27 615,07 €.
- à signer la convention de mandat afférente.

Imputation budgétaire au budget principal : chapitre 011 - compte 6281 - service VILL0 - fonction 523

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le 9 juillet 2019
Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



Envoyé en préfecture le 09/07/2019

Reçu en préfecture le 09/07/2019

Affiché le



ID : 033-200070092-20190701-2019_07_160-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DU CONSEIL COMMUN
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉR**

Envoyé en préfecture le 09/07/2019
Reçu en préfecture le 09/07/2019
Affiché le
ID : 033-200070092-20190701-2019_07_161-DE

SÉANCE DU 1 JUILLET 2019

2019-07-161 - 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 25 juin 2019

L'an deux mille dix-neuf le un juillet à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes - 18 avenue de l'Europe à Bayas (33230), sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Chantal GANTCH , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Alain ARNOUD , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Chantal DUGOURD , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Bruno LAVIDALIE , Pierre MALVILLE , Alain MAROIS , Pierre-Jean MARTINET , Armand BATTISTON , Gérard MOULINIER , Patrick NIVET , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Christian ROBIN , Laurence ROUEDE , Annie ROY , James SEYNAT , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

Absents :

Jean-Philippe LE GAL, Gabi HOPER, Kléber AUDINET, Jean Claude ABANADES, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Philippe DURAND-TEYSSIER, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Loïc MAGNAN, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, Francis PEJEAN, Armand REIS-FILIPPE, Monique MEYNARD

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jacques LEGRAND pouvoir à Philippe BUISSON, Michel MILLAIRE pouvoir à Jean-Luc BARBEYRON, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Laurent DE LAUNAY pouvoir à Laurence ROUEDE, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, David RESENDÉ pouvoir à David REDON , Agnès SEJOURNET pouvoir à Monique JULIEN

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

POLITIQUE DE LA VILLE, INSERTION ET CISPD

MISSION LOCALE DU LIBOURNAIS : COTISATION 2019

Envoyé en préfecture le 09/07/2019
Reçu en préfecture le 09/07/2019
Affiché le
ID : 033-200070092-20190701-2019_07_161-DE

Sur proposition de Monsieur Sébastien LABORDE, Vice-président en charge de l'Action Sociale d'Intérêt communautaire,

La Communauté d'agglomération du Libournais (La Cali) adhère à la Mission Locale du Libournais qui agit dans le domaine de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans sur le territoire communautaire par le biais de 7 antennes : Coutras, Guîtres, Izon, Libourne, Saint-Denis de Pile, Saint-Seurin sur l'Isle et Saint Médard de Guizières.

Au regard du bilan présenté par la Mission Locale du Libournais pour l'année 2018 sur le territoire de La Cali, il convient de noter que 1 668 jeunes ont été accompagnés dont 671 en premier accueil, et que :

- 52 % des jeunes accompagnés sont des femmes,
- 42% n'ont pas de diplôme,
- 76% déclarent ne pas être mobile en dehors de leur commune ou canton de résidence.
- 240 jeunes sont entrés en formation,
- 567 contrats de travail ont été signés.

Au regard du rôle rempli par la Mission Locale du Libournais, il est proposé de renouveler l'adhésion à l'association et d'attribuer au titre de l'année 2019 une cotisation de 185 280,60€ soit 2 € par habitant sur la base de 92 640 habitants.

Dans ce cadre, la convention d'objectifs signée entre La Cali et la Mission Locale du Libournais pour la période pluriannuelle 2018-2020 se poursuit dans les mêmes modalités et engagements respectifs entre les parties.

La Mission Locale du Libournais a bénéficié en janvier du versement d'une avance de la cotisation 2019 d'un montant de 134 999,18€ équivalant à 75% de la cotisation versée en 2018.

Vu l'avis de la Commission Politique de la Ville, Insertion et CISPD en date du 2 avril 2019,

Vu l'avis du Bureau communautaire du 17 juin 2019,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (59 conseillers présents ou ayant donné pouvoir) et 2 non participants (*Thierry MARTY – Corinne VENAYRE*)

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- attribuer une cotisation d'un montant de 185 280 € pour l'année 2019 à la Mission Locale du Libournais,
- verser le solde de la cotisation 2019 de 50 280,82 €.

Imputations budgétaires au budget principal : Cotisation : chapitre 011 - compte 6281 - service VILLO - fonction 520

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le 9 juillet 2019
Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais





**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DU CONSEIL COMMUN
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉR**

Envoyé en préfecture le 09/07/2019
Reçu en préfecture le 09/07/2019
Affiché le
ID : 033-200070092-20190701-2019_07_162-DE

SÉANCE DU 1 JUILLET 2019

2019-07-162 – 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 25 juin 2019

L'an deux mille dix-neuf le un juillet à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes - 18 avenue de l'Europe à Bayas (33230), sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Chantal GANTCH , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Alain ARNOUD , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Chantal DUGOURD , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Bruno LAVIDALIE , Pierre MALVILLE , Alain MAROIS , Pierre-Jean MARTINET , Armand BATTISTON , Gérard MOULINIER , Patrick NIVET , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Christian ROBIN , Laurence ROUEDE , Annie ROY , James SEYNAT , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

Absents :

Jean-Philippe LE GAL, Gabi HOPER, Kléber AUDINET, Jean Claude ABANADES, Nouredine BOUACHERA, Jean Louis D'ANGLADE, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Philippe DURAND-TEYSSIER, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Loïc MAGNAN, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, Francis PEJEAN, Armand REIS-FILIPPE, Monique MEYNARD

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jacques LEGRAND pouvoir à Philippe BUISSON, Michel MILLAIRE pouvoir à Jean-Luc BARBEYRON, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Laurent DE LAUNAY pouvoir à Laurence ROUEDE, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, David RESENDÉ pouvoir à David REDON , Agnès SEJOURNET pouvoir à Monique JULIEN

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

POLITIQUE DE LA VILLE, INSERTION ET CISPD
TRAVAIL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL : CONDITIONS DE PARTICIPATION FINANCIÈRE ET
PROGRAMMATION D'ATTRIBUTION DE CETTE AIDE - ANI

Sur proposition de Monsieur Thierry MARTY, Vice-président en charge de la Politique de la Ville, de l'Insertion et du CISPD,

Le Travail d'Intérêt Général (TIG) est un travail non rémunéré réalisé par une personne condamnée par décision de justice à effectuer une activité utile pour la société et ainsi favoriser son insertion sociale et professionnelle.

Le TIG constitue une réponse pénale à la fois réparatrice, restauratrice et socialisante.

Il peut être effectué au profit :

- d'une personne morale de droit public, collectivité territoriale, établissement public,
- d'une personne morale de droit privé habilitée, chargée d'une mission de service public,
- d'une association habilitée.

Dans le cadre de son Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD), La Cali a obtenu l'habilitation pour être organisme d'accueil mettant en œuvre des travaux d'intérêt général par le Tribunal de Grande Instance de Libourne le 8 janvier 2018, pour une durée de 5 ans.

Cette habilitation permet à La Cali, et également à ses 45 communes membres, d'accueillir des personnes majeures condamnées à une peine de TIG et suivies par le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP).

Afin de favoriser le développement de TIG sur le territoire pour lutter contre la récidive, La Cali propose de soutenir financièrement les communes et les associations accueillantes.

L'enveloppe budgétaire allouée à ce dispositif s'élève à 1 500 € pour l'année 2019.

Cette participation porte sur :

- l'achat de petit matériel nécessaire à la bonne réalisation de l'activité (chaussures de sécurité, gants, ...),
- l'aide au financement d'actes permettant de lever les freins à la réalisation d'un TIG (mobilité, santé,...).

Les conditions d'attributions :

- chaque demande fera l'objet d'une étude personnalisée sur présentation des devis ou justificatifs d'achats,
- l'aide n'excédera pas 300 € par structure et par an.

Sur le premier semestre 2019, 3 associations ont sollicité La Cali selon le tableau ci-dessous :

STRUCTURES	OBJET DE LA DEMANDE	MONTANT DEMANDE	MONTANT ACCORDE
HAJPL	Vêtements de travail (gants, chaussures de sécurité, combinaison)	295,90 €	295,90 €
CEID Ferme Merlet	2 vélos pour la mobilité de leurs bénéficiaires vers les lieux de TIG	249,80 €	249,80 €
LE LIEN	Vêtements de travail (gants, chaussures de sécurité)	420,90 €	300,00 €
TOTAL		966,19 €	845,70 €

Vu l'avis du Bureau communautaire du 17 juin 2019,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Il est proposé au Conseil communautaire :

- de valider les conditions de participation financière de La Cali au profit de structures accueillantes,
- d'approuver le soutien financier aux associations tel que présenté dans le tableau ci-dessus,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer les documents afférents.

Imputations budgétaires : Chapitre 11 compte 6288 - CISPD0 - fonction 520

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le
Fait à Libourne 9 juillet 2019

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



Envoyé en préfecture le 09/07/2019

Reçu en préfecture le 09/07/2019

Affiché le



ID : 033-200070092-20190701-2019_07_162-DE

